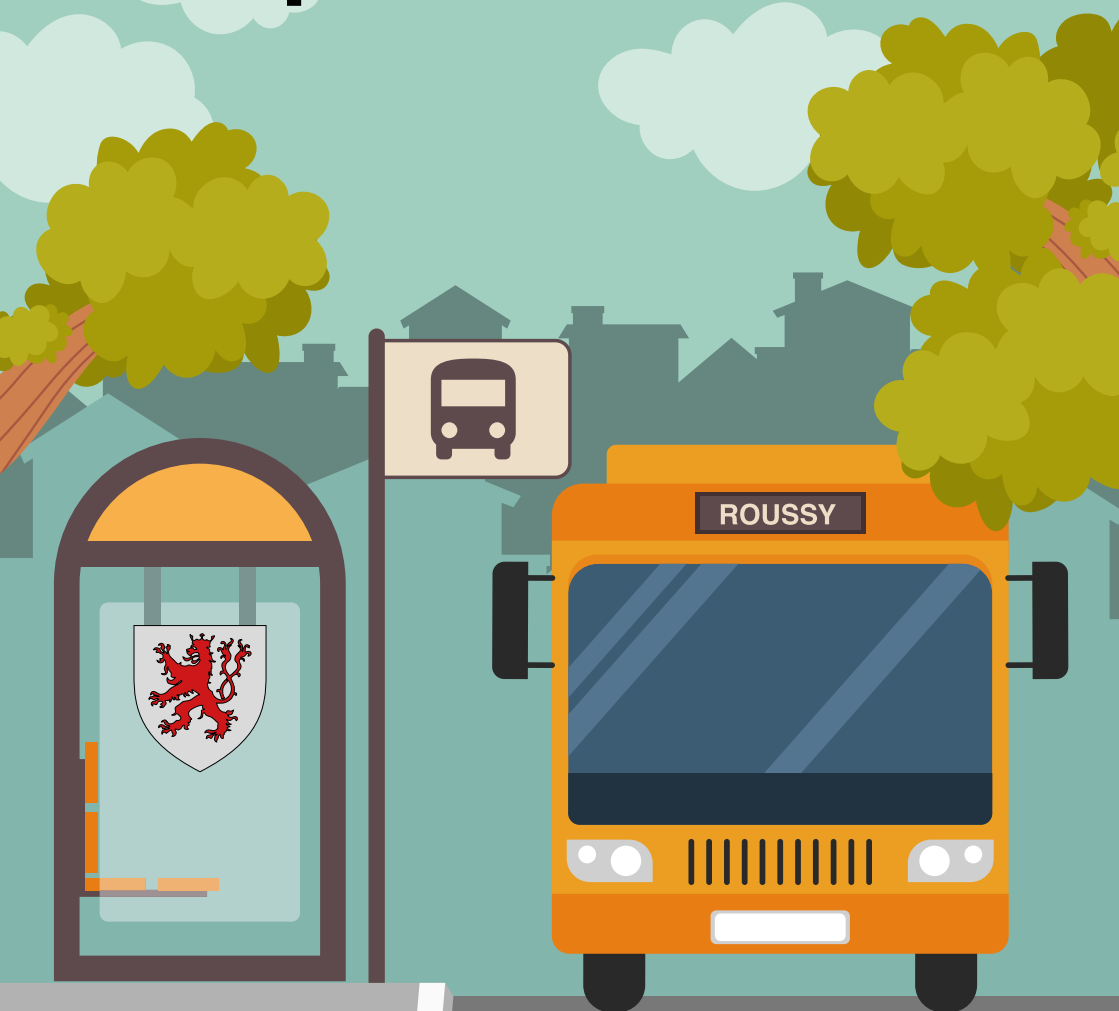


Transport scolaire communal
Roussy-le-Village – Dodenom – Roussy-le-Bourg

Et si cette année, on prenait le bus ?



Inscriptions ouvertes pour
l'année scolaire 2026-2027.

Un ramassage scolaire communal,
matin, midi et après-midi,
dans les 3 villages.

Pourquoi inscrire son enfant ?

La commune investit pour un ramassage scolaire communal, pensé pour simplifier le quotidien des familles. Un service de proximité, à côté de chez vous.

- * **Du temps gagné, tous les jours**
Finis les quatre allers-retours quotidiens à l'école.
- * **Moins de voitures aux abords de l'école**
Chaque enfant dans le bus, c'est une voiture en moins devant le groupe scolaire et plus de sécurité pour tout le monde.
- * **Vos enfants accompagnés**
Un trajet encadré, du départ à l'arrivée.
- * **Des horaires fixes**
Un service ponctuel, sur lequel vous pouvez organiser vos journées.
- * **Le midi, autrement**
En télétravail ? Profitez d'une vraie pause déjeuner avec votre enfant, sans le stress des trajets.
- * **Un moment entre copains**
Le bus, c'est aussi un temps convivial où les enfants du village se retrouvent.
- * **Un geste pour l'environnement**
Un bus plutôt que trente voitures : le calcul est vite fait.

Les horaires

Arrêts	Aller (8h)	Retour (12h)	Aller (13h)	Retour (16h)
Groupe scolaire	—	12h00	—	16h00
Grand Rue (Dodenom)	08h04	12h04	13h04	16h04
Pont (Dodenom)	08h06	12h06	13h06	16h06
Les Jardins (Roussy-le-Boung)	08h12	12h12	13h12	16h12
Les Remparts (Roussy-le-Boung)	08h14	12h14	13h14	16h14
St Christophe (Roussy-le-Village)	08h16	12h16	13h16	16h16
Marronnier – Rue Neuve (Roussy-le-Village)	08h18	12h18	13h18	16h18
3 Fontaines (Roussy-le-Village)	08h21	12h21	13h21	16h21
Mairie (Roussy-le-Village)	08h22	12h22	13h22	16h22
Groupe Scolaire	08h27	—	13h27	—

Comment inscrire mon enfant ?

Tarif mensuel

1 enfant : 27 € — 2 enfants : 43 € — 3 enfants : 53 €

Échéances

Prélevé par trimestres : septembre (4 mois), janvier (3 mois), avril (3 mois).

À savoir

L'inscription engage pour toute l'année scolaire. Il n'est pas possible de désinscrire un enfant en cours d'année.

Où déposer votre dossier ?

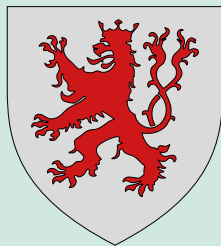
Le formulaire ci-attaché, accompagné d'un RIB :

- au secrétariat de mairie
- dans la boîte aux lettres de la mairie
- par scan à roussy.le.village@wanadoo.fr

DATE LIMITE : LE 8 SEPTEMBRE 2026

Retrouvez les horaires et bulletin d'inscription à tout moment sur notre site web www.roussylevillage.fr rubrique enfance/le-groupe-scolaire/transport-communal





**Commune de
Roussy-le-Village**

Fiche d'inscription transport scolaire

Année scolaire 2026/2027

Je soussigné(e) Monsieur ou Madame :

Domicilié(e) adresse complète :

Inscris mon/mes enfant(s) :

Au transport scolaire mis en place dans la Commune de Roussy-le-Village
pour l'année scolaire 2026/2027.

Fait le : à

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

**À REMETTRE EN MAIRIE AU SECRÉTARIAT
ou DANS LA BOÎTE AUX LETTRES
ou PAR SCAN à roussy.le.village@wanadoo.fr
ACCOMPAGNÉ D'UN RIB
AU PLUS TARD LE : 08 septembre 2026**